



1

La crise du maïs

- L'état des lieux
- Les raisons de la crise
- Les dangers de la crise
- Que faire ?



2

Les malheurs de l'agriculture camerounaise



- Détournements/Corruption
- Clientélisme
- Navigation à vue
- Que faire ?

Depuis l'année 2006, suite à la campagne de l'ACDIC, les importations de découpes de poulets congelés ont été suspendues au Cameroun et du coup, les producteurs locaux, petits comme grands ont repris avec ferveur le chemin des poulaillers et des marchés pour le bonheur des consommateurs.

Mieux encore, il y a peu de temps, la filière avicole nationale a bénéficié d'une subvention de l'Etat (une première) de 1,2 milliards de FCFA, avec une avance en œufs à couvrir pour porter la production hebdomadaire de poussins d'un jour de 250 000 présentement à 600 000 poussins par semaine, à compter du 1er octobre 2008. 600 000 poussins par semaine, c'est la quantité nécessaire pour satisfaire la demande sur les marchés.

Augmenter les performances de la filière avicole, cela ne saurait se réaliser sans une augmentation conséquente de la production de Maïs qui entre à 70% dans l'alimentation des poulets.

Malheureusement, l'accroissement de la production du maïs n'a pas été pris en compte, d'où la crise actuelle du maïs dont les répercussions vont au-delà de la filière avicole.

La présente campagne pour la dynamisation de la filière maïs s'inscrit dans la suite de celle engagée contre les poulets congelés et pour la dynamisation de la filière avicole.

Elle prend aussi des couleurs à la campagne pour la Souveraineté alimentaire qui relevait la nécessité de la bonne gouvernance dans les circuits d'encadrement agricole.

La présente brochure, qui fait office de livre blanc et qui traite de la crise du maïs et de la gouvernance au sein du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, fait partie d'un ensemble d'outils que l'ACDIC a élaboré pour plaider sur ces deux problématiques.

La campagne a été rendu possible grâce aux contributions des partenaires de l'ACDIC réuni au sein du consortium : ICCO/Hollande ; EED/Allemagne ; ASC/Suisse ; SOS-FAIM/Belgique & Luxembourg.



Elle a aussi bénéficié d'un appui de la DDC (Direction du Développement et de la Coopération) à Berne en Suisse, dans le cadre de ses soutiens au Réseau Dynamiques Africaines (DAF).



INCROYABLE !

Le Cameroun manque de maïs !

Et pourtant

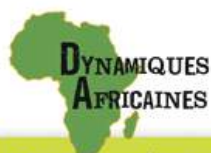
Le Maïs pousse partout au Cameroun... et tout le monde peut faire pousser le maïs.

**AGIR AVANT QUE
LA CRISE NE SE
TRANSFORME !**



RESEAU DYNAMIQUES AFRICAINES DAF

souveraineté alimentaire
promotion de l'entrepreneuriat
promotion de la paix



Réseau des organisations de la société
civile de l'Afrique centrale

Siège Dynamiques Africaines BP. 30989 Yaoundé Tel.: (237) 22 20 73 37 Fax: (237) 22 20 73 37 Cameroun

Depuis 1988

former

informer

accompagner

l'entrepreneur rural

La Voix du Paysan
B.P. 11955 Yaoundé Cameroun
Tél. (237) 22 22 46 82 /
Fax (237) 22 22 51 62 salid@camnet.cm
www.lavoixdupaysan.org



Manuel littrique d'information, de formation et de débat sur le monde rural



« Tirer la sonnette d'alarme »

Durant ces trente dernières années, le maïs est de loin la culture vivrière qui a vu son importance grandir au fil des ans, au point de l'élire au rang des cultures dites très sensibles.

Suivant les régions, le maïs a gagné de la place dans les exploitations familiales, dans les champs, dans le panier de la ménagère, dans la bouche des consommateurs, dans les élevages, dans la poche des producteurs et autant le dire, dans le cœur et les silos des spéculateurs.

Toute chose qui renforce l'importance économique, alimentaire, socioculturelle, voire écologique de cette culture et ferait d'elle – si on le désire – le fer de lance de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire au Cameroun.

Avec une telle envergure, il ne fait pas de doute qu'une crise du maïs aurait des conséquences énormes tant sur l'économie nationale que sur la vie des populations, et il est à craindre que ces dernières réagissent, ne serait-ce qu'en souvenir des émeutes de la faim qui ont secoué le Cameroun au mois de février 2008.

Malheureusement de crise, c'est ce qu'on est en passe de vivre, si rien n'est fait, et tout de suite. Tellement l'écart entre l'offre et la demande se creuse et il y a toutes les raisons de croire qu'il ira s'agrandissant, tout comme le désarroi qui se lit déjà sur la face des consommateurs de maïs au rang desquels les éleveurs réunis au sein de l'Inter Profession Avicole du Cameroun (IPAVIC).

Il existe un ministère de l'Agriculture. Il existe surtout un programme dont l'objectif est de booster la production maïscole au Cameroun. Et pourtant la crise va grandissant. Une crise qui, selon nos enquêtes aurait connu un début de solution si le MINADER en général et le programme Maïs en particulier n'étaient défaillants.

Tirer la sonnette d'alarme, c'est le modeste objectif de cette brochure, qui se voudrait non seulement être un outil d'information et de sensibilisation des masses sur la situation mais aussi être le support d'une proposition de solutions réalistes pour booster la production de cette denrée et ainsi désamorcer ce qui convient d'appeler : **la bombe du maïs**.

Tout ceci, ne saurait se réaliser si on abandonne l'agriculture camerounaise à ses malheurs.

« Les malheurs de l'agriculture camerounaise »

Vu la diversité et la richesse de ses écosystèmes, une crise du maïs au Cameroun serait incompréhensible pour cette opinion qui est unanime à dire que le Cameroun c'est l'Afrique en miniature, un pays béni des dieux.

Avec tout ce potentiel, qu'on en arrive à la crise du maïs au Cameroun, il y a bien des raisons, que nous croyons avoir décelées.

Nous les avons baptisé : « **Les malheurs de l'agriculture camerounaise** » et nous proposons de les partager avec vous car de la solution de ces problèmes dépend la résolution de la crise du maïs au Cameroun, pour ne pas dire la crise alimentaire tout court.





ETAT DES LIEUX



Des signes qui ne trompent pas

●●● Jamais, mais alors jamais le kilogramme de maïs n'avait coûté aussi cher au Cameroun en septembre : 195 FCFA en cette année 2008 au lieu de 70 FCFA à la même période pendant ces trente dernières années. Du simple à plus du double, inimaginable.

●●● Jamais le maïs n'avait été aussi demandé au courant du mois de septembre. Alors que les appels d'offres en maïs proviennent à la fois du Soudan, de la RCA ou du Gabon, la filière avicole camerounaise à elle seule voudrait 40% en plus de ses besoins traditionnels pour nourrir son cheptel dont les poussins issus de l'aide gouvernementale récente (juillet 2008).

●●● Jamais en zone sahélienne et encore plus en zone forestière les populations n'avaient autant consommé le couscous de maïs. Alors que les graines fraîches de cette culture ne servaient qu'à la préparation du sanga et les graines sèches à la fabrication de la bière locale, aujourd'hui les moulins à moulin le maïs tournent à fond pour le couscous dont raffole un nombre de plus en plus croissant des populations de ces zones.



●●● Jamais, mais alors jamais les sacs d'engrais nécessaires pour produire le maïs n'avaient coûté aussi chers : 25 000 FCFA le sac de l'urée, 25 500 celui du 20-10-10 en ce mois de septembre alors qu'ils coûtaient respectivement 12 000 et 12 500 FCFA à la même période l'année passée. A ce rythme, la culture intensive du maïs devient un luxe que peu de producteurs peut se l'autoriser.

●●● Jamais en septembre les producteurs n'avaient mis en champs aussi peu d'hectares de maïs pour la seconde campagne. Et pourtant les prix au kilo de maïs pouvaient les y inciter.

●●● Jamais, mais alors jamais on n'avait imaginé que l'éthanol (biocarburant fait essentiellement à base de maïs) devait croître autant en importance. Les USA qui produisent 80% de l'éthanol se propose de multiplier par cinq leurs productions d'ici 2015. Plus de 30% de leurs récoltes de maïs (12% de la production mondiale) seront utilisés dans la fabrication de l'éthanol. Le pourcentage de la production totale de maïs utilisée dans la production de l'éthanol est passé de 2,5% en 2000, à 5% en 2004, pour atteindre 11% en 2007⁽¹⁾.

S'il en est ainsi du maïs en période de récolte qu'en sera-t-il en contre saison et plus particulièrement en février – mars ?

⁽¹⁾ Prospect for the global economy : World Bank 2008)



Importance du maïs

Le maïs, potentiel fer de lance de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural. Le maïs est une culture importante à plus d'un égard.

De part son apport dans les revenus des petits producteurs et plus particulièrement des femmes, de part son rôle dans l'alimentation des populations en milieu rural, le maïs peut raisonnablement et objectivement être considéré comme le fer de lance de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural. 75% de la production vont à l'autoconsommation. 80% des petits maïsiculteurs sont les femmes.

- Il est la première des céréales cultivées et consommées au Cameroun, loin devant le riz, le blé et le sorgho. Deux camerounais sur trois consomment le maïs, soit environ 12 millions de personnes⁰¹.

- Le maïs est une culture hautement stratégique au Cameroun, dans la perspective de la sécurité et de la souveraineté alimentaires.

- Le maïs est la principale source de revenu pour plus de trois millions de petits producteurs des provinces du Centre, Littoral, Sud-ouest, Nord-Ouest, et de l'Ouest. Dans les villages de l'Ouest et du nord-ouest par exemple, il est notoire que c'est avec les ventes échelonnées de seaux de maïs que les mères résolvent les problèmes scolaires et médicaux des enfants tout le long de l'année.

- Le maïs est la monnaie de réserve des petits producteurs, particulièrement des femmes, qui savent l'utiliser à bon escient.

- Dans les exploitations familiales le maïs occupe une place centrale et détermine l'agencement des cultures associées.

- Sur le plan socioéconomique, le marché du maïs se chiffre à environ 25 milliards de FCFA l'an et est source d'emplois pour un nombre de plus en plus élevé de citoyens.

- Le maïs est le premier ingrédient dans la fabrication d'aliment pour bétails. Il est indispensable en aviculture. Il entre à 65% dans la fabrication de la provende pour volailles.

- Il entre dans la fabrication de plusieurs breuvages.

- Il a une fonction socioculturelle, visible dans la place qu'occupe cette denrée dans les cérémonies coutumières de mariage, des funérailles et autres festivités.



⁰¹ Etude Nepad/Fao, novembre 1984.

Qui sont les consommateurs de maïs ?



Le maïs sert, à inégale importance dans :

- L'alimentation humaine ;
- L'alimentation animale (fabrication de la provende) ;
- La fabrication des boissons - les industries brassicoles ;
- L'aide alimentaire ;
- Les autres agro-industries (Ex : Tanty[®]).



Quelle est la demande en maïs ?

Sur la base des tendances, du recoupement des données existantes, et de l'enquête consommation humaine et avicole réalisée en 2008 par l'ACDIC, on peut estimer la demande qui suit :

●●● L'indice de consommation du maïs au Cameroun est d'environ 51 Kg/Habitant/an (enquête consommation Sept 2008). La demande annuelle en alimentation humaine serait aujourd'hui estimée à 870 000 tonnes (enquête consommation Sept 2008). Elle sera de 920 000 tonnes environ en 2009. Elle va croissante, influencée par l'accroissement de la populations consommatrices et le changement des habitudes alimentaires des régions traditionnellement non consommatrices de maïs.

●●● La demande en alimentation animale qui aujourd'hui est estimée à 320 000 tonnes, sera de 530 000 tonnes en 2009 (enquête consommation avicole), année pendant laquelle l'aviculture atteindra son plein régime grâce aux subventions des pouvoirs publics.

●●● La consommation des industries brassicoles est aujourd'hui de 15 000 tonnes (6 de gritz (30 000 tonnes équivalent au maïs graine). Elle sera d'environ 16 500 tonnes de gritz ; (33 000 tonnes de maïs graines) en 2009.

●●● La demande à l'exportation, et autres agro-industries reste minime. On l'estime à 7 000 tonnes (Rapport CEMAC) qui pourraient atteindre 10 000 tonnes en 2009.

Le tableau ci-dessous donne une idée de l'évolution de la demande sur trois années.

Demande (tonne)	2007	2008	2009
Alimentation humaine	840 000	870 000	920 000
Alimentation animale	310 000	320 000	530 000
Industries brassicoles	25 000	30 000	33 000
Autres	5 000	7 000	10 000
TOTAL	1 180 000	1 230 000	1 500 000



Qui sont les producteurs de maïs ?

Les producteurs camerounais de maïs peuvent être regroupés en quatre catégories :

- Les exploitants familiaux ;
- Les petits producteurs ;
- Les moyens exploitants ;
- Les gros producteurs.

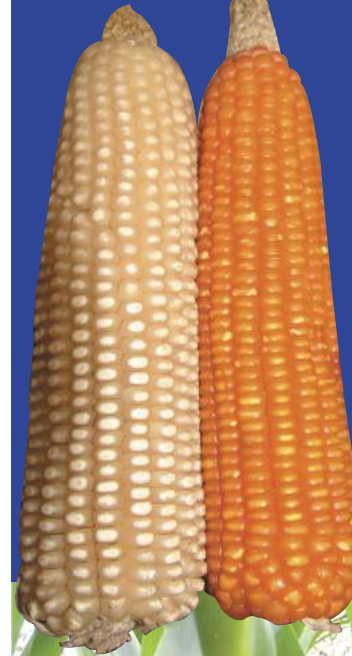


Exemple type d'une exploitation familiale. le maïs cohabite avec manioc, légumes, macabo, plantain, arachide, taro

Les petits paysans, dont les exploitations sont de type familiales avec des superficies inférieures à un hectare et pratiquant la culture associée sont de très loin les plus nombreux. Ils représentent près de 98% du total des producteurs camerounais de maïs. Environ 5,5 millions d'âmes. L'essentiel de leurs productions individuelles est voué à l'autoconsommation et c'est la somme de leurs excédents commercialisés qui satisfait à l'essentielle de la demande des autres consommateurs dont les revendeurs.

Difficile de croire !

- Dans tout le Cameroun, on ne compte que quatre (4) producteurs dont l'exploitation dépasse les 100 hectares.
- Dans tout le Cameroun, il n'y a qu'une centaine de producteurs qui font entre 10 et 100 hectares de maïs.



Le tableau ci-dessous présente leurs principales caractéristiques :

Type d'exploitation	Superficie	Type de culture	Type d'outils	Rendement Par Ha	Vocation de la récolte	Effectif par rapport au total producteurs
Exploitation familiale	Moins de 1 Ha	Culture associée	manuel	0,8 - 1 tonne	- 95% autoconsommation - 5% commercialisation	5 400 000 hbts 98 %
Petites exploitations	Entre 1 – 5 ha	Culture Semi associée	manuel	2 tonnes	- 25% autoconsommation - 75% commercialisation	1, 75 % 96 500
Exploitations moyennes	Entre 5 -100 ha	Intensive Pure	Mécanisé + manuel	3 – 5 tonnes	- 10% autoconsommation - 90% commercialisation	0,005 % 80 personnes
Exploitations Industrielles	Plus de 100 ha	Intensive Pure	mécanisé	4 tonnes	100% commercialisation	5 personnes 0,001 %

Quelle est l'offre en maïs ?

La production nationale de maïs

D'après les données du ministère de l'agriculture (AGRISTAT & FAO), la production nationale de maïs est estimée à :

- 1,102 millions tonnes en 2007
- 1,127 millions de tonnes en 2008
- 1,328 millions de tonnes en 2009



Les Importations

Les importations de maïs graines sont allées décroissantes alors que les importations de gritz de maïs ont peu évolué (source : FAO & Douanes) :

- 6 700 tonnes maïs graines plus 35 000 tonnes de gritz en 2007 = 41 700 tonnes
- 3 000 tonnes maïs graines plus 40 000 tonnes de gritz en 2008 = 43 000 tonnes
- 1 500 tonnes de maïs graine plus 50 000 tonnes de gritz en 2009 = 51 500 tonnes



Le déficit de production

Le tableau ci-dessous montre le gap qui existe entre la demande et la production de maïs en 2007, 2008 et 2009.

ANNEES	OFFRE : Productions + importations (Tonne)	DEMANDE (Tonne)	DEFICIT (Tonne)
2007	1 143 000	1 180 000	37 000
2008	1.170 000	1.230 000	60 000
2009	1.380 000	1.500 000	120 000

Déjà cette année, le Cameroun accuse un déficit de production de 60 000 tonnes de maïs, qui ont fait flamber les prix et crée la panique au sein de la filière avicole.

Qu'en sera-t-il l'année prochaine quand le déficit prévisible sera deux fois supérieur : 120 000 tonnes de maïs ?

120 000 tonnes de maïs en plus en 2009

Sinon, le Cameroun connaîtra sa plus grande crise alimentaire.



Les raisons de la crise

Les causes de la crise sont multiples. Toute raison gardée, voici quelques unes de ces causes.



Une demande nationale en alimentation humaine en hausse

La population augmente plus vite que la production. Des populations qui ne consommaient pas le maïs sous forme de couscous, en consomment aujourd'hui, et de plus en plus. Le maïs est la céréale la moins chère du marché.



Une demande en alimentation animale (élevage) en hausse

La demande de la filière élevage et particulièrement la filière avicole a beaucoup augmenté et le sera encore plus l'année prochaine avec 600 000 poussins par semaine. Par le passé, cette filière importait du maïs. Ce qu'elle ne fait plus depuis 2006 et pompe dans le stock de production nationale.



Une demande à l'exportation en hausse

Les facilités de circulation entre les frontières (Guinée, RCA, Gabon, Tchad, Soudan) ont favorisé les échanges et les flux de maïs (demande sous régionale). Une quantité de plus en plus importante de la production file vers les frontières.



Une demande à l'aide alimentaire en hausse

Certains gros producteurs (Ex : Maïscam) trouvent plus aisées et plus rémunératrices les commandes des organismes internationaux d'aide alimentaire à qui ils réservent le gros de leurs productions.



Les prix en hausse

Quand les prix grimpent, les petits producteurs sont tentés de vendre même leur réserve de consommation, ce qui les expose à la famine. Ceux qui font grimper les prix et les mêmes qui payent sont les pays pétroliers voisins. Ce qui renchérit dangereusement les coûts de production en élevage.



Une production nationale en hausse insuffisante

Il est connu que la production croît moins que la population. 4,2 % de croissance pour la population urbaine contre 2,4 % pour la production.



Des coûts de production exorbitants

Le prix des intrants agricoles (engrais en premier, herbicides,...) ont flambé, ce qui n'est pas de nature à encourager la production.



Une activité de production peu, voire non rentable

En maïsiculture, les marges bénéficiaires sont très faibles 40 000 FCFA à l'hectare pour les petits producteurs; 10-30 000 FCFA à l'hectare. Les taux de perte post récolte trop élevés (20-30%).



Les conséquences de la crise

Au vu de l'importance première du maïs dans la sécurité alimentaire des populations, son importance dans les exploitations familiales et son importance en élevage, le pays tout entier encoure, si rien n'est fait pour accroître la production de maïs, de graves dangers dont les principaux sont :

- Forte probabilité d'émeutes et de révoltes de la faim, dans les milieux urbains surtout. Leurs conséquences sociopolitiques sont, on l'a vu, incalculables ;
- Nouveau coup d'arrêt au développement de la filière avicole. Les conséquences sociopolitiques et économiques, on l'a vu avec la grippe aviaire, sont terribles ;
- Aggravation de la hausse du prix du kilogramme de maïs et hausse générale incidente des prix des autres denrées alimentaires, dans la mesure où la rareté du maïs accroît la pression sur les autres denrées vivrières ;
- Renchérissement du coût de la vie, situation préjudiciable pour les petits ménages ;
- Accroissement de la pauvreté des petits producteurs ;
- Dépendance alimentaire accrue du fait du déficit vivrier général (importations de maïs et autres denrées alimentaires).

Une vue de l'Avenue Kennedy à Yaoundé pleine de jeunes désœuvrés





Les
que faire ?

propositions
de solutions



10 considérations pour comprendre les solutions proposées

Les solutions que nous proposons se fondent sur les considérations suivantes :



Considération N° 1 : OBJECTIFS & GÉNÉRALITÉS

Les solutions proposées doivent en priorité viser les objectifs suivants :

- Satisfaire la demande en résorbant le déficit de 120 000 tonnes ;
- Améliorer les revenus de producteurs, toutes catégories confondus ;
- Favoriser l'émergence d'une interprofession maïscole au Cameroun.

Ces solutions devraient en outre intégrer les considérations générales suivantes :

- Concerner toutes les classes de producteurs : grands et petits, hommes et femmes confondus ;
- Etre des solutions réalistes et proportionnelles aux capacités foncières, techniques et financières des producteurs concernés ;
- Etre de nature à valoriser au maximum le potentiel humain et agro écologique naturel des régions concernées.



Considération N° 2 : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Inculquer l'approche coopérative chez les producteurs à travers la gestion commune du matériel et du personnel : magasin de ravitaillement en intrants, Matériel agricole, unité de séchage ou de stockage ; Personnel qualifié... Etc.

Promouvoir l'émergence de l'interprofession par espace spécifique que sont les bassins de production, quitte à ce que plus tard , ces interprofessions forment une union.

Encourager l'installation des élevages en zone forestière pour obtenir la fumure organique nécessaire pour la fertilisation des exploitations familiales.



Considération N° 3 : COÛTS DE PRODUCTION DU MAÏS

Une indication des charges et des produits de la culture du maïs contribuerait à la bonne compréhension des solutions proposées. Le tableau ci-dessous donne une idée des coûts de production et la rentabilité d'un hectare de maïs en culture pure en zone de savane et d'altitude.

Charges	Coût (FCFA)	Produits
Mise en champ	65 000	Récolte
Labour	40 000	
Semis	25 000	4 000 Kg - 15% de perte = 3 400 Kg
Intrants agricoles	220 000	Produit
20 kg de semences	10 000	3 400 x 150 FCFA
4 sacs engrais 20-10-10	100 000	=
2 sacs d'urée	50 000	510 000 FCFA
30 sacs de fientes	60 000	Résultat net
Travaux d'entretien et récolte	148 000	510 000 - 430 000
Désherbage	30 000	=
Sarcobuttage	40 000	80 000 FCFA
Récolte	20 000	
Transport du champ vers la maison	20 000	
Egrenage	25 000	
Emballages (40 sacs x 300)	12 000	
TOTAL	430 000	

De manière plus générale, le tableau ci-dessous donne une idée des coûts de production et le gain par catégorie de producteur.

Type d'exploitation	Superficie	Coût de production par hectare FCFA	Produits	Coût de production d'une tonne de maïs	Gain par hectare FCFA
Exploitation familiale	Moins de 1 Ha	22 500	0,8 tonnes x 150FCFA = 120 500	30 000	98 000
Petites exploitations	Entre 1 – 5 ha	470 000	3,4 tonnes x 150FCFA = 510 000	130 000	40 000
Exploitations moyennes	Entre 5 -100 ha	430 000	3,4 tonnes x 150FCFA = 510 000	125 000	80 000
Exploitations Industrielles	Plus de 100 ha	240 000	3,6 tonnes x 150FCFA = 540 000	65 000	300 000

Remarques

●●● La culture du maïs est nettement rentable pour les exploitations familiales c'est à dire les petits producteurs (moins d'un hectare). Ceux-ci n'utilisent presque pas d'intrants et réalisent à mains d'oeuvres familiales toutes les opérations agricoles : labour, semis, désherbage, récolte, égrenage.

●●● Les exploitations moyennes qui fonctionnent à forte intensité de mains d'œuvre sont moins rentables. Leur plus grande difficulté réside dans l'égrenage et le séchage. ils enregistrent de grosses pertes au cours de ces deux opérations.

●●● La culture du maïs est nettement profitable aux grands producteurs (plus de 100 hectares). En mécanisant toutes les opérations, ils gagnent sur l'économie d'échelle et le bon usage/amortissement de leurs équipements. Ils ont un taux de perte faible et les charges de commercialisation faibles.

●●● Le coût de production d'une tonne de maïs est nettement moins élevé chez les petits et les grands producteurs que chez les moyens. Ce qui laisse supposer que des appuis aux petits et gros producteurs permettraient plus facilement à résorber le déficit de production actuelle. Malheureusement, avec les petits producteurs (trop nombreux et dispersés) et les gros producteurs (trop peu nombreux et dispersés) on ne peut envisager la construction d'une interprofession maïscole.



Considération N° 4 : CONDITIONS DE RÉUSSITE DES APPUIS

Pour qu'ils soient efficaces, les appuis/soutiens aux producteurs devraient tenir compte des catégories de producteurs et viser les objectifs suivants :

CATEGORIE DE PRODUCTEURS	Caractéristiques des appuis
Petits producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre d'améliorer les rendements - Permettre de réduire les pertes post récolte - Faciliter l'accès au marché
Moyens producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre d'agrandir les superficies cultivées - Permettre de mécaniser les opérations - Faciliter l'accès aux capitaux - Permettre de réduire les pertes post récolte ; - Faciliter l'accès au foncier
Grands producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre d'agrandir les superficies - Permettre d'accéder aux équipements de pointe - Permettre de monter dans l'échelle de transformation du maïs (farine, gritz... etc.) - Permettre d'accéder aux capitaux, (Fonds de garantie auprès des banques...) - Permettre de diversifier leurs produits (pop corn, maïs sucré...etc.)





Considération N° 5 : OBLIGATION DE RÉALISME

Une certaine opinion qui rêve d'une agriculture des cow-boys farmers, c'est-à-dire des grands fermiers hyper équipés et gérant des centaines d'hectares, ne doit pas perdre de vue de ce que 98% de producteurs de maïs qui font 90% de la production nationale sont de petits producteurs qui ont chacun moins d'un hectare en culture associée. Près de 80% de leur production sont destinés à l'autoconsommation et les surplus commercialisables ne dépassent guère les 20%.



Considération N° 6 : BASSINS DE PRODUCTION

Les potentiels naturels des régions devront être considérés. Le tableau ci-dessous présente les bassins traditionnels de production du maïs au Cameroun et leurs principales caractéristiques.

Bassins de production	Atouts	Limites	Catégorie de producteurs
Nord : - Mayo Rey - Bénoué	- Terrain vaste et propice à la mécanisation ; - Perte post récolte faible - Bon séchage - Facilités foncière	- Rendement faible (< 2,5 tonnes /ha) - Pluviométrie incertaine	Grands et moyens
Ouest : - Bamboutos, - Noun, - Ndé	- Forte concentration de moyens producteurs ; - Tradition de culture - Usage angré de fertilisants organiques (fientes) - Meilleurs rendements	- Difficultés de séchage - Problèmes fonciers - Pertes post récolte élevées	Moyens
Centre : - Mbam & Kim ; - Mbam & Inoubou ; - Haute Sanaga	- Terrain vaste et propice à la mécanisation ; - Facilités foncières - Meilleurs rendements	- Difficultés de séchage - Pertes post récolte élevées	Grands et moyens
Adamaoua : - Faro & Déo - Vina	- Terrain vaste et propice à la mécanisation ; - Facilités foncières - Facilités foncières	- Difficultés de séchage - Pertes post récolte élevées	Grands et moyens
Nord ouest : - Donga Mantum	- Terrain vaste et propice à la mécanisation ; - Meilleurs rendements	- Difficultés de séchage - Problèmes fonciers - Pertes post récolte élevées	Moyens
Littoral : - Mungo	- Terrain vaste et mécanisable ; - Meilleurs rendements	- Difficultés de séchage - Pertes post récolte élevées - Coût prohibitif de déforestation	Moyens



Considération N° 7 : TYPES D'APPUIS

Afin d'intégrer au mieux les considérations citées, deux formes de subvention avec plusieurs variantes pourraient être envisagées :

Subventions Directes

Elles concerneront :

- La réinsertion ou l'insertion (surtout des jeunes) ;
- La garantie des prix d'achat aux producteurs ;
- Les primes à la production ;
- Création de pôles de développement de la maïsiculture.



Subventions Indirectes

Elles concernent :

- Les intrants ;
- Le matériel et outillage de production ;
- Les équipements ;
- La transformation ;
- L'industrialisation ;
- Fond de garantie ;
- L'organisation de la filière.



Considération N° 8 : LOCATION DU MATÉRIEL AGRICOLE

Les agences de location du matériel agricole sont rares au Cameroun. Et quand on peut trouver un tracteur en location, les prix sont hors de portée. Pour se faire une idée de ces tarifs, voici ceux pratiqués par le CENEEMA (Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole) :

- Tracteur agricole : 100 000 FCFA/jour
- Semoir 4 rangs : 35 000 FCFA/jour
- Epandeur d'engrais : 25 000 FCFA/jour
- Remorque 4 tonnes : 20 000 FCFA/jour
- Girobroyeur : 35 000 FCFA/jour

N.B. : Le carburant est à la charge du client



Considération N° 9 : PROMESSES DU GOUVERNEMENT

Suite aux émeutes de la faim de février 2008 et à l'issu du conseil de cabinet du 24 avril 2008 spécialement consacré aux mesures d'augmentation de la production agricole et halieutique, le gouvernement avait décidé d'un ensemble de mesures pour booster la production agricole. Il ne serait pas superflu de les rappeler.

- Subventionnement des engrais, pesticides à hauteur de 20 à 50% ;
- Subventionnement du matériel végétal à hauteur de 75 à 100% ;
- Soutien à la transformation et au stockage à hauteur de 80% ;
- Création de pools d'engins dans les dix provinces ;
- Subventionnement pour l'acquisition des tracteurs à hauteur de 15%.



Considération N° 10 : NÉCESSITÉ D'UNE BONNE GOUVERNANCE AU MINADER

Aucune solution ne saurait être efficace dans l'ambiance de mauvaise gouvernance qui caractérise le Minader. Extirper le virus du détournement et de la corruption qui gangrène le ministère est préalable à toute solution de relance de la production.



Solution Proposée

Explication

- 98% de producteurs de maïs sont des petits producteurs qui font 0,8 tonnes à l'hectare. Ils produisent 90% de la production nationale actuelle ; sensiblement 950 000 tonnes. La majeure partie de leurs productions est vouée à l'autoconsommation (80%) et les excédents commercialisables ne dépassent guère les 20%.
- 1,95% de producteurs sont de moyens producteurs qui ont des exploitations comprises entre 2-100 hectares et qui font des rendements de 4 t /Ha. Ils produisent sensiblement 5% du total ; 60 000 tonnes.
- 0,05% sont de gros producteurs (plus de 100 hectares) qui produisent sensiblement 3% du total ; 30 000 tonnes.

Comment augmenter la production de 120 000 tonnes ?

Plusieurs pistes sont envisageables. On peut, en jouant avec les différentes catégories de producteurs :

- Améliorer les rendements ;
- Augmenter les superficies ;
- Augmenter le nombre de producteurs ;
- Appliquer deux voir trois des mesures à la fois.

De toutes ces possibilités, **l'augmentation des rendements chez les petits producteurs** est de très loin la plus efficace et la plus pertinente.

1. De par leur nombre (98%) et leur part dans la production nationale (90%), si on améliore le rendement des petits producteurs de 25 % (+0,2 tonnes/ha), en le faisant passer de 0,8 tonnes à 1 tonne à l'hectare, ce sont près de 200 000 tonnes de production en plus qu'on gagne. Et le déficit est comblé.

2. Augmenter les rendements chez les petits producteurs est une solution très accessible qu'on pourrait obtenir par l'amélioration de la qualité de leurs semences et un usage plus accru de fertilisant organique à l'instar des fientes de poules. Et voila que l'élevage restitue à l'agriculture ce qu'elle lui a donné par le maïs.

3. Sur le plan agronomique et environnemental, l'incorporation de fumure organique améliore la texture des sols et la productivité des autres cultures en association dans l'exploitation familiale : Arachide, manioc, macabo, légumes diverses...etc.

4. Sur le plan économique, l'augmentation des rendements augmente la part commercialisable de la production de maïs et par conséquent améliore le pouvoir d'achat des petits producteurs. Ce qui est positif dans la perspective de la lutte contre la pauvreté.

5. Sur le plan alimentaire, cette solution de part le nombre de personnes concernées, renforce la souveraineté et la sécurité alimentaire des populations.

Autant d'avantages qui justifient la prise en compte des petits producteurs dans toute initiative visant à accroître la production de maïs.

Toutefois, force est de reconnaître qu'il serait plus difficile de jeter les bases d'édification d'une interprofession maïsicole au Cameroun, étant donné leur dispersion sur le territoire.

Il en est de même de la petitesse et le manque d'homogénéité de la part commercialisable de leurs productions qui constituerait des handicaps sérieux dans la perspective de l'industrialisation et du développement du maillon agroalimentaire de la filière maïs.

De ce fait, la forte concentration des moyens et gros producteurs dans les bassins de production, et les facilités de contractualisation et d'homogénéisation de leurs productions sont des atouts incontestables qui font de ces catégories de producteurs des cibles tout aussi importantes dans la perspective de dynamisation de la maïsiculture au Cameroun.

En somme :

- **Soutenir les exploitations familiales pour renforcer la lutte contre la pauvreté, renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaire ;**
- **Soutenir les moyens et grands producteurs afin d'encourager l'industrialisation dans la filière maïscole au Cameroun.**

Etant donné les considérations et explications ci-dessus, nous proposons les mesures suivantes correspondant aux catégories de producteurs :

Pour les moyens et gros producteurs

Création des CUMIA

Définition

Les centres d'utilisation du matériel et intrants agricoles, en abrégé CUMIA, seront des entités initiées par l'Etat dans l'optique de dynamiser la culture du maïs dans les bassins de production du maïs et de se transformer à terme en coopératives de producteurs.

Ces centres constitueront des rames de lancement du mouvement coopératif et de l'industrialisation de la maïsiculture au Cameroun.

Fonctions

Suivant des zones, les CUMIA pourront avoir les fonctions suivantes :

- Mise à disposition du matériel agricole ;
- Mise à disposition des intrants agricoles ;
- Mise à disposition des équipements de séchage et stockage ;
- Mise à disposition du personnel qualifié ;
- Fonction de diversification par rotation des cultures. (haricot, soja...etc) ;
- Etc.

En fonction de son développement, on pourrait envisager plusieurs autres activités au niveau des CUMIA: commercialisation, transformation... etc.

Conditions d'implantation

L'implantation d'un CUMIA nécessitera une étude de faisabilité qui intègre l'analyse des charges de mécanisation, l'analyse des coûts par groupes de matériel, les simulations pluriannuelles et les diagnostics d'exploitation. (Voir Rapport Etude ACDIC).

Mode de fonctionnement

Les bassins de production étant différents entre eux, les CUMIA le seront aussi.

EX : Un CUMIA dans le département de la Vina sera bien différent de celui des Bamboutos.

Suivant les spécificités, un CUMIA pourra débuter par les locations de matériel. Une structure coopérative virtuelle à laquelle les producteurs adhéreront volontairement en payant des parts sociales sera mise en place. Une fois que les adhérents auront atteint un nombre critique ils décideront du fonctionnement de la coopérative. (Voir Règlements Intérieur indicatif : Rapport Etude ACDIC).

N.B. : Chaque bassin de production a ses spécificités. Le CUMIA d'un bassin ne saurait être la copie de l'autre.



Démarche d'implantation

Comme démarche d'implantation, on pourrait envisager les étapes suivantes : Engager une réflexion avec les producteurs de la zone afin de repérer les besoins de mains d'œuvre ; Structurer le projet ; estimer les quantités de travail, identifier le volume et période de travail ; qualifier le travail ; formaliser et gérer au quotidien (Voir Rapport Etude ACDIC).

Équipement des CUMIA

A titre indicatif, un CUMIA sera équipé des éléments suivants ;

Pour le travail du sol et pour 100 hectares :

- 2 tracteurs
- 2 semoirs,
- 2 outils de travail du sol
- 2 remorques
- 1 moissonneuse
- 1 hangar
- 1 garage

Pour le séchage et conservation :

- 4 silos de 200 tonnes chacun

Pour les intrants :

- 1 magasin

Coût estimatif d'un CUMIA : 280 millions FCFA

Travail du sol :

●● 2 tracteurs	: 26 000 000 x 2	= 52 000 000
●● 2 semoirs	: 4 000 000 X 2	= 8 000 000
●● 2 outils de travail du sol	: 4 500 000 x 2	= 9 000 000
●● 2 remorques	: 5 000 000 X 2	= 10 000 000
●● 4 égraineuses	: 4 500 000 X 4	= 18 000 000
●● 1 moissonneuse		= 39 000 000
●● 1 hangar		= 20 000 000
●● 1 garage		= 15 000 000

Séchage et conservation :

- 4 silos de 200 tonnes chacun : 20 000 000 X 4 = 80 000 000

Intrants :

- 1 magasin = 25 000 000

Fond de roulement : = 40 000 000

Zones d'implantation

Les CUMIA seront implantés prioritairement dans les bassins de production tels que :

- Route du Noun dans le Ndé ;
- Wassandé dans la vina ;
- Galim dans les Bamboutos ;
- Touboro dans le Mayo Rey ;
- Melong/Santchou dans le Mungo ;
- Bénoue ;
- Batchenga dans le Mbam et Enoubou ;
- Donga Mantum.

Projet Pilote

L'étude de faisabilité et le dialogue avec les producteurs détermineront les zones qui sont matures pour engager l'approche CUMIA. Suivant les cas, on pourrait envisager l'implantation des CUMIA pilotes dans des bassins à convenir aux coûts suivants :

- 2 CUMIA = 560 Millions
- 4 CUMIA = 1,2 Milliards
- 6 CUMIA = 1,8 Milliards
- 8 CUMIA = 2,24 Milliards

Pour les petits producteurs

Création des CPM

Les deux facteurs freinants d'une production plus importante de maïs chez les petits producteurs et surtout ceux des provinces du Sud, de l'Est, du Centre et de l'Adamaoua sont :

- Les difficultés de séchage et de conservation - source d'énormes pertes post récolte,
- Les difficultés de commercialisation - manque de débouchés.

Toute solution qu'on apporterait à ces deux problèmes encouragerait ceux-ci à accroître leur production. On l'a déjà dit, ce qu'on obtiendrait essentiellement par une amélioration des rendements. Lesquels rendements seront améliorés par la qualité des semences et par un léger apport de fumure surtout organique dans les exploitations familiales.

Mission des CPM

Les CPM (Centre de Promotion de la Maïsculture) auront pour principale mission de solutionner ces deux problèmes : Apporter une solution au problème de séchage / conservation et celui de la commercialisation

Définition

Les CPM sont les lieux d'expression et de mise en œuvre de la politique gouvernementale pour la promotion de la culture du maïs et autres céréales/légumineuses :

- Subventionnement des semences à 80% ;
- Subventionnement des engrais organiques 100% ;
- Subventionnement des engrais chimiques 75% ;
- Garantie du prix d'achat de la production ;
- Prime à la production.

Fonction des CPM

- Disponibiliser les semences et fertilisants ;
- Disponibiliser les infrastructures de séchage et conservation ;
- Garantir il prix d'achat aux producteurs ;
- Appliquer les recommandations du gouvernement en matière de promotion de la production.

Lieux d'implantation des CPM

Les CPM seront implantés dans les zones sans grande tradition de production du maïs. Les provinces du Centre, sud, Est.



Équipement des CPM

Les CPM auront les équipements suivants :

- Magasins / silos de séchage ;
- Magasins / silos de stockage ;
- Magasins d'intrants.

Administration des CPM

Les CPM seront administré par un conseil comprenant les représentants de l'administration des opérateurs privés et des représentants de petits producteurs.

Subventions directes à la production

En 2006, l'ACDIC a initié et conduit une campagne pour la souveraineté alimentaire au Cameroun, Campagne baptisée : « **Aidons-les à nous nourrir** » qui revendiquait l'octroi des subventions aux producteurs.

Cette campagne justifiait la demande des subventions par l'état de dénuement dans lequel se trouvaient les producteurs ; la nécessité de s'attaquer à la pauvreté là où elle est la plus marquée ; la nécessité de contourner les lourdeurs administratives et la nécessité de rendre le milieu rural attractif afin d'inverser le flux de l'exode rurale.

Cette campagne proposait d'adapter les subventions aux spécificités régionales et considérait qu'on pouvait à cet égard distinguer cinq régions au Cameroun

Le tableau ci-dessous présente ces cinq régions avec les propositions de subventions directes et le nombre d'hectares éligibles :

REGIONS	PROVINCES	Subvention directe à l'hectare FCFA	Nombre d'hectare maximum
Zone soudano sahélienne	Extrême-nord Nord	250 000	2
Zone de haute savane	Adamaoua	250 000	2
Zone forestière bimodale	Sud Centre Est	350 000	1
Zone forestière monomodale	Sud-ouest Littoral	350 000	1
Zone des hautes altitudes	Ouest Nord-Ouest	250 000	1

Mode de subventionnement

Les subventions seront remises aux bénéficiaires au moment des récoltes et au vue de la production effective sur le nombre d'hectares déclarés. On dit bien au moment des récoltes.

Bénéficiaires

Les premiers bénéficiaires seront les producteurs qui sont hors influence des CUMIA et les jeunes qui désirerait s'installer au village. Dans les bassins de production, les producteurs tirent déjà grand bénéfice des avantages et soutien que les pouvoirs publics donne à travers la création des CUMIA

Gestion des fonds

Il fut proposé que la gestion des fonds soit attribuée à une agence qui sera administrée par un conseil d'Administration comprenant des représentants de l'administration, de la société civile, les organisation de producteurs et des opérateurs économiques.

Pour tout état de causes, les écueils relevés plus loin dans ce document sur la gestion du programme National d'Appui à la Filière Maïs seront à éviter. (voir le chapitre : Que faire)



1

27



2

Moissonneuse/Batteuse (1)

Qu'est ce qu'une Moissonneuse Batteuse ? Combien ça coûte ?

Une moissonneuse batteuse est une machine agricole qui sert à récolter et égrainer le maïs spontanément. Quand elle traverse le champ de maïs ce sont les graines qui sortent de l'autre côté.

Elle coûte environ 95 millions de FCFA neuve. Avec 60 millions de francs on peut en avoir d'occasion.

Il existe des **moissonneuses simples (2)** qui récoltent seulement les épis sans les égrainer.

Une moissonneuse simple coûte sensiblement 45 millions de FCFA

Bon à savoir



Une égraineuse électrique

Elle est à la portée de petits producteurs. Elle coûte environ 4 millions de FCFA



Gritz

Qu'est ce qu'un grizt ?

Le grizt c'est le maïs utilisé en brasserie. Pour obtenir le grizt, on enlève le germe de la graine de maïs et on écrase ce maïs dégermé pas trop finement.

28



Silo

Qu'est ce qu'un silo ?

Un silo est une enceinte qui sert à conserver surtout les céréales comme le maïs.

Les malheurs de l'Agriculture camerounaise

Les malheurs de l'Agriculture camerounaise



Afin que ça change. C'est grave !

« En l'état actuel de la gestion des projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, aucune initiative ne peut donner les résultats escomptés »

30

A s'en tenir aux performances actuelles de l'agriculture camerounaise comparer à son potentiel naturel, il ne fait pas de doute qu'elle est malade.

Essentiellement malade de ses fonctionnaires - qui sont directement ou indirectement source de plusieurs malheurs - qui accablent la « pauvre » agriculture et l'empêche de jouer son rôle de première employeuse du pays et surtout ce rôle de pourvoyeuse de souveraineté et de sécurité alimentaire. Quels sont ces Malheurs ?

Ils sont nombreux et à notre avis trois d'entre eux font plus de ravage, tellement ils ont la peau dure. Ce sont : ● **Les détournements / Corruption** ; ● **Le clientélisme et la navigation à vue.**

Détournements & Corruption

Pour ceux qui croyaient que le gouvernement ne peut pas subventionner l'agriculture, qu'ils se détrompent. Personne aujourd'hui ne peut nier les petits pas des pouvoirs publics dans le sens des appuis aux producteurs... même si ces pas sont encore timides.

Aujourd'hui, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, on compte plusieurs projets qui ont pour points communs d'avoir des lignes budgétaires consacrées à des subventions directes aux producteurs et très souvent aux producteurs réunis au sein des GIC (Groupements d'Initiatives Communes) : Projet Cacao/Café ; Projet Palmier à huile ; Projet Maïs ; Projet Bananier plantain ; Projet bas-fonds ; Etc. Tous des projets qui brassent des sommes très importantes destinées à la production.

Ces sommes atteignent-elles leurs destinataires ? Sont-elles effectivement consacrées à la production des denrées qu'elles veulent promouvoir ? Autant de questions qu'on peut se poser.

Des questions qui se sont imposées à nous et que nous avons cherché à comprendre, dans ce contexte de pénurie du maïs alors qu'il existe depuis quatre ans un Programme National d'Appui à la filière Maïs au MINADER. Le PNAFM.

Etude de cas

Programme National d'Appui à la Filière Maïs : PNAFM

31

En 2004, le projet dit « Programme National d'Appui à la Filière Maïs » (PNAFM) avec un budget total de 5,2 milliards de francs CFA pour trois ans a été déclaré éligible sur fonds PPTE (Pays Pauvres Très Endettés).

◆◆ C'est en 2005 que le projet débute avec le déblocage de 183.500.000 FCFA.

◆◆ En 2006, avec un budget de 800.000.000 FCFA, le programme a dégagé 410.250.000 FCFA pour subventionner,

et de manière directe, 621 microprojets des GIC.

◆◆ En 2007, avec un budget de 920.000.000 FCFA, Le programme a dégagé 723 000 000 pour subventionner 1.386 GIC.

◆◆ En 2008, pour un budget de 1.200.000.000 FCFA, le programme a débloqué 735 000 000 pour subventionner les GIC et 150.000.000 FCFA pour subventionner les moyens et gros producteurs.

Le tableau ci-dessous donne la répartition et le nombre de bénéficiaires de ces subventions par province et pendant les trois dernières années

N°	Provinces	2006		2007		2008	
		Nombre de bénéficiaires	Montant des subventions	Nombre de bénéficiaires	Montant des subventions	Nombre de bénéficiaires	Montant des subventions
1	Adamaoua	58	49 830 000	142	72 000 000	123	72 750 000
2	Nord	85	43 051 000	195	96 000 000	194	102 800 000
3	E. Nord	42	39 275 000	99	57 000 000	98	64 800 000
4	Littoral	33	36 564 000	102	58 000 000	98	61 800 000
5	S. Ouest	57	36 511 000	94	59 000 000	117	70 500 000
6	Ouest	125	51 101 000	128	74 000 000	116	72 790 000
7	Centre	65	45 561 000	149	80 000 000	132	82 350 000
8	Sud	42	34 637 000	266	99 000 000	300	136 000 000
9	Est	44	35 924 000	106	60 000 000	125	67 310 000
10	N. Ouest	70	37 773 000	150	68 000 000	151	72 950 000
TOTAL		621	410 227 000	1431	723 000 000	1454	804 050 000

- ◆◆ 410 227 000 de subvention directe aux GICs en 2006
- ◆◆ 723 000 000 de subvention directe aux GICs en 2007
- ◆◆ 804 050 000 de subvention directe aux GICs en 2008
- ◆◆ 150 000 000 de subventions aux moyens et gros exploitants en 2008.

■ Au Total

2 087 227 000 FCFA, de Subventions aux GICS pour la production du maïs. Et il manque le maïs.

Où sont allés ces milliards ? Qui sont ces GICs ?

Pour comprendre, nous avons décidé d'enquêter sur les subventions accordées aux GICs en 2008. A savoir : 804 050 000 FCFA accordées à 1 454 GICs repartis dans les dix provinces.

En terme méthodologique, notre enquête a porté sur un échantillon de province : Cinq provinces sur dix (Centre, Littoral, Nord Ouest, Sud et Ouest) et dans chaque province, nous avons tiré un échantillon de GICs : (Centre (60) ; Littoral (40) ; Nord ouest (107) ; Ouest (49) ; Sud (32)).

Au total, 288 GIC ont été soumis à une enquête systématique, chaque GIC faisant l'objet d'une fiche comprenant les questions suivantes :

- **Certificat d'inscription au registre. Oui ou non**
- **Siège social**
- **Nombre de membres**
- **Nom et adresse du délégué**
- **GIC connu, oui ou non dans le siège**
- **GIC publié. Oui ou non**
- **GIC ayant les activités sur le terrain. Oui ou non**
- **Subvention perçue. Oui ou non. Date et montant**
- **Subvention partagée entre les membres du GIC. Oui ou non**
- **Existence d'un champ de maïs. Oui ou non. Si oui, superficie**
- **Quantité produite et destination de la récolte.**



ALLO INGENIEUR

QUESTION : **Qu'est ce qu'un GIC ?**

REPONSE : Un GIC (Groupe d'Initiative Commune) est une union d'au moins cinq personnes physiques qui ont des intérêts communs et se regroupent librement pour réaliser à travers le groupe, des activités communes. C'est une organisation à caractère économique et sociale, qui est régie par la loi n° 92/006 du 14/08/1992 et le décret d'application n°02/455PM du 23 Novembre 1992 sur les coopératives et les GIC.

Vous aussi, posez vos questions en "bipant" le 99 41 41 41. Le Service "Allô Ingénieur" vous appellera afin que vous puissiez poser votre question et qu'il y réponde.

ALLO INGENIEUR un service du CDDR, Centre de Documentation pour le Développement Rural

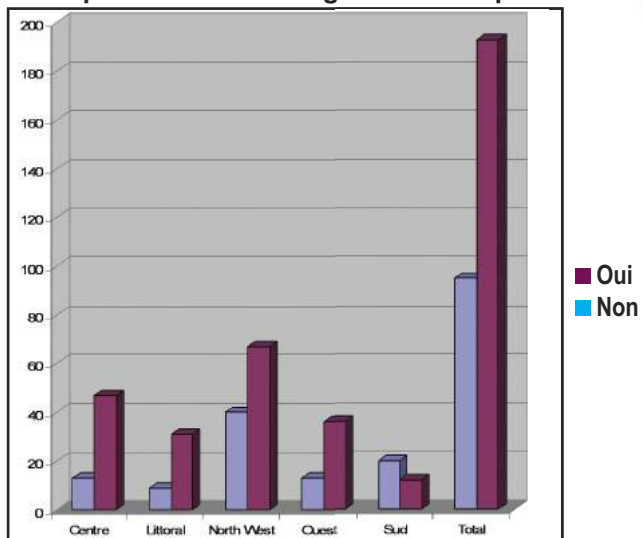
Parlant de l'existence légale et physique des GIC,
notre enquête révèle que :

33% des GIC n'existent pas dans les cahiers de registre

Ce qui est déjà une infraction au regard de la loi N° 92/006 du 14 Août 1992 relative aux COOP/GIC qui, en son Article 54, dit ceci : « Un groupe d'initiative commune n'a d'existence légale qu'à compter du jour où un certificat attestant son inscription dans le registre lui est délivré par le responsable qui en a la charge ».

Inscription	Non	Oui	Total
Centre	13	47	60
Littoral	9	31	40
North West	40	67	107
Ouest	13	36	49
Sud	20	12	32
Total	95	193	288
%	33%	67%	100%

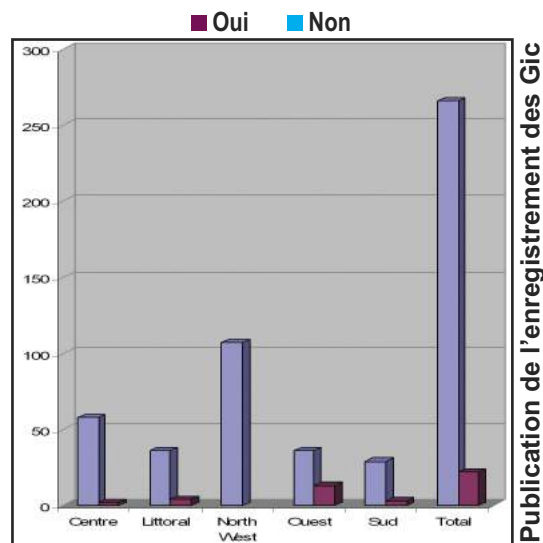
Inscription des Gic au registre du Coop Gic



92% de GIC enquêtés n'ont pas fait de publication

Parmi ces 92%, 61% des GIC ayant leur inscription n'ont pas publié leur existence dans un journal légal. Ce qui est une infraction au regard de la loi N° 92/006 du 14 Août 1992 relative aux COOP/GIC qui en son Article 56 dit ceci : « L'inscription est publiée dans un journal d'annonces légales aux frais du GIC. »

Publication :	Non	Oui	Total
non ou oui.			
Si oui où :			
Centre	58	2	60
Littoral	36	4	40
North West	107		107
Ouest	36	13	49
Sud	29	3	32
Total	266	22	288
%	92%	8%	100%

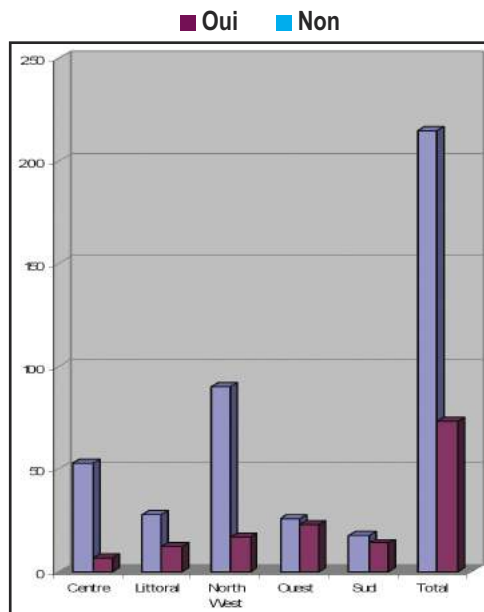


Au regard de la loi N° 92/006 du 14 Août 1992 relative aux COOP/GIC

92% de GIC bénéficiaires de la subvention n'ont pas d'existence légale.

55 % des GIC ne sont pas connus dans leur siège (village ou quartier) et n'ont aucune activité sur le terrain.

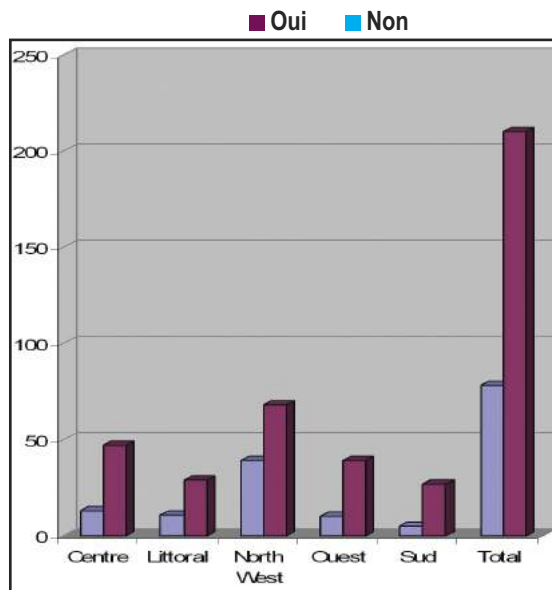
Connu dans le village oui ou non ?	Non	Oui	Total
Centre	53	7	60
Littoral	28	12	40
North West	90	17	107
Ouest	26	23	49
Sud	18	14	32
Total	215	73	288
%	75%	25%	100%



Connaissance des Gics dans leur environnement

Pour **53%** de GIC, il n'a pas été possible d'identifier le responsable (Délégué)

Responsable Identifiable ?	Non	Oui	Total
Centre	13	47	60
Littoral	11	29	40
North West	39	68	107
Ouest	10	39	49
Sud	5	27	32
Total	78	210	288
%	27%	73%	100%



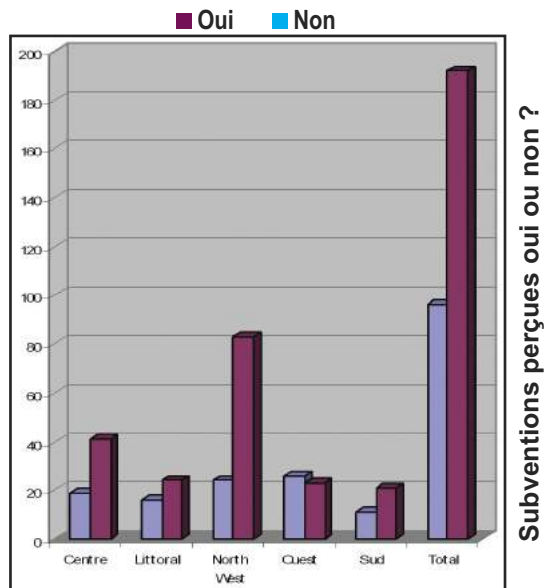
Identification des responsables des Gics bénéficiaires de la filière maïs



Parlant de l'effectivité de la subvention :

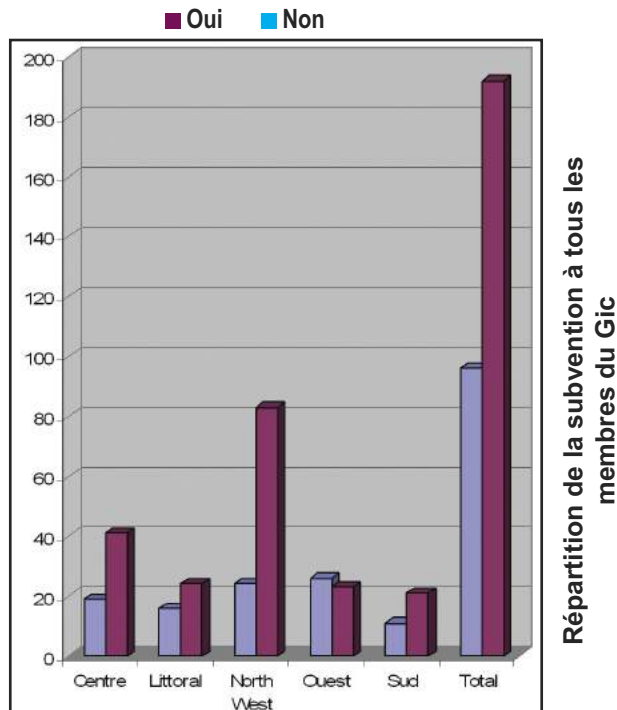
33% de GIC déclarent n'avoir pas reçu de subvention

Subvention perçue ?	Non	Oui	Total
Centre	19	41	60
Littoral	16	24	40
North West	24	83	107
Ouest	26	23	49
Sud	11	21	32
Total	96	192	288
%	33%	67%	100%



74% de ceux ayant reçu de subvention ne l'ont pas partagé entre les membres du GIC. Les subventions ont bénéficié à une seule personne

Subvention partagée au groupe oui ou non ?	Non	Oui	Total
Centre	19	41	60
Littoral	16	24	40
North West	24	83	107
Ouest	26	23	49
Sud	11	21	32
Total	96	192	288
%	33%	67%	100%

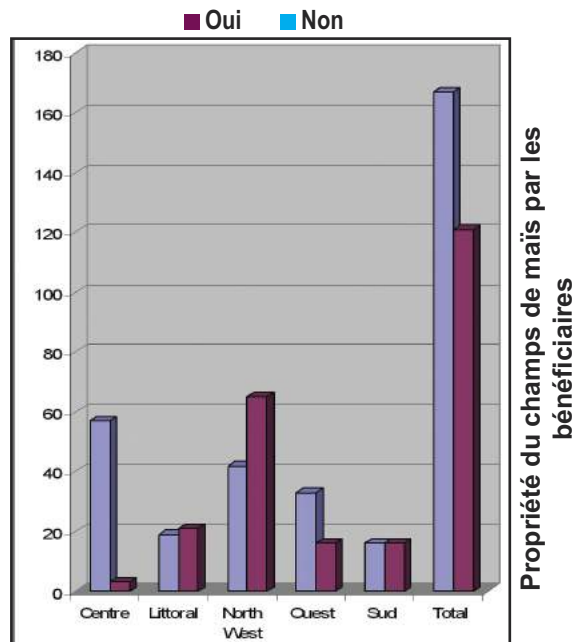


95% déclarent avoir reçu une somme inférieure au montant porté sur la décision

Parlant du bon usage de la subvention,
l'effectivité d'un champs de maïs ;

➤ **58 %** de GICs n'ont pas de champs de maïs

Champ de maïs oui ou non ?	Non	Oui	Total
Centre	57	3	60
Littoral	19	21	40
North West	42	65	107
Ouest	33	16	49
Sud	16	16	32
Total	167	121	288
%	58%	42%	100%



En croisant les critères de réception de la subvention et ceux de propriété d'un champs de maïs, il ressort que :

Tableau croisé : existence d'un champs de maïs X identification du responsable X perception de la subvention	Champ de maïs ? oui ou non	Responsable identifiable ? oui ou non	Subvention perçue ? Oui ou non	Total	%
	Non	Non	Non	49	17%
			Oui	22	8%
			Total Non	71	25%
	Oui	Non	Non	35	12%
			Oui	61	21%
			Total Oui	96	33%
	Total Non			167	58%
	Oui	Non	Non	2	1%
			Oui	5	2%
Total Non			7	2%	
Oui			10	3%	
Total Oui		Non	104	36%	
		Oui	114	40%	
Total Oui			121	42%	
Total			288	100%	

➤ **38%** seulement de GIC ont reçu leur subvention et ont effectivement fait un champ de maïs. Même si les superficies de ces champs n'ont aucun rapport avec la subvention et sont généralement inférieures aux sommes reçues ;

➤ **62 %** de GIC sont des GIC fictifs au regard de l'objectif de la subvention à savoir booster la production de maïs.

62% de GIC fictifs

62 % de GIC fictifs = 62% de production fictive

Alors qu'il y a "pénurie de maïs sur les marchés"

62 % de GIC fictifs = 62% de producteurs fictifs

Alors que les vrais producteurs se morfondent et rasant les murs dans les campagnes

62 % de GIC fictifs = 62% d'occasions manquées

Pour améliorer le niveau de vie des paysans

62 % de GIC fictifs = 62% de fonds détournés

C'est-à-dire 500 000 000 FCFA détournés en 2008 ; 450 millions en 2007 et 250 millions en 2006. Soit au total 1,2 milliards de FCFA détournés depuis le lancement du programme. Pour ne citer que le programme maïs.

62 % de GIC fictifs = 62% de faux et usage de faux

Sans commentaire.

A qui la faute ?

Au regard de La loi N° 92/006 du 14 Août 1992 relative aux COOP/GIC qui en son Article 57 dit ceci : « Les promoteurs d'un GIC non encore inscrit, qui se comporteraient comme si ladite organisation était déjà inscrite ou qui accompliraient des actes en son nom avant cette inscription n'engage que leur responsabilité personnelle et solidaire, sans préjudice des sanctions pénales prévues par la loi ».

◆◆ Les responsables réels ou apparents des GICs sont responsables de ces détournements, chacun pour la somme frauduleusement perçue.

◆◆ Le Secrétariat du CCS/PPTE a lui aussi une part de responsabilité dû au manque de suivi des fonds qu'il décaisse ;

◆◆ Quant à la hiérarchie du MINADER, de deux choses l'une. Soit elle est complice, soit elle est complaisante. Dans un cas comme dans l'autre, sa responsabilité est engagée. Si non, comment expliquer que 92% de GIC ayant perçu des fonds soient illégaux ? Comment expliquer l'absence total de suivi des fonds alloués ? Nous savons qu'il existe au Minader une direction des organisations agricoles avec un observatoire en son sein. Est ce qu'ils ont été consulté sur l'existence des GIC ? Est ce que les services des registres des OPE ont été consultés. Autant de questions qui alourdissent des hauts responsables du MINADER.

Que faire ?

Surtout pas remettre en cause l'octroi des subventions aux producteurs voire aux GICs. Il y en a de vrai, si on veut bien les voir. Ces subventions sont nécessaires voire indispensables pour la dynamisation de la production.

Nous proposons les six mesures suivantes pour anéantir les détournements et corruptions qui gangrènent les initiatives du ministère:

◆◆ En son temps, l'ACDIC dans sa campagne pour les subventions aux producteurs avait proposé que toutes les subventions soient étalonnées à la production, c'est-à-dire qu'on ne paie les subventions qu'au moment de la récolte. A imaginer que la subvention pour un hectare de maïs c'est 250.000 FCFA, on ne les verse au bénéficiaire qu'au moment de la récolte sur un hectare.

◆◆ Créer un comité mixte comprenant à la fois des représentants de l'administration et ceux de la société civile, des organisations paysannes et des opérateurs économiques pour décider des octrois de subvention ;

◆◆ Définir clairement et rendre publique les conditions d'éligibilité aux subventions, de quelque montant que ce soit ;

◆◆ Rendre publique la liste des bénéficiaires des subventions et leur localité respective.

◆◆ Punir avec la plus grande sévérité les contrevenants aux règles établies.

◆◆ Veuille au respect des trois fonctions de la gestion : ordination, exécution et contrôle.

A qui le tour ?

38

N'allez pas croire qu'il n'y a que le programme maïs au ministère pour souffrir du phénomène des GICs fictifs. Pire, dans certains projets, on pousse l'arbitraire tellement loin au point de prétendre subventionner aussi des individus.

S'il en est comme on a vu avec les GICs, qu'en sera-t-il avec les individus ?

Pour ne pas citer les contemporains... citons les projets, avec quelques uns de leurs vices.

◆◆ **Projet Cacao/Café ;**

Des produits subventionnés qui se retrouvent immédiatement sur les marchés après être livrés aux producteurs, des GIC fictifs et un trafic d'influence indissoluble.

◆◆ **Projet Bananier/plantain :**

Des réceptions fictives des plants, des responsables de projet qui deviennent des fournisseurs d'intrants, et des productions fictives des plants.

◆◆ **Projet bas-fonds ;**

Le trafic de moto-pompes et plusieurs bénéficiaires fictifs.

◆◆ **IADM** (Initiative de l'Allègement de la Dette Multilatérale)

Fonds non identifiés dans la nomenclature des projets, gestion opaque, détournement des objets de subvention et bénéficiaires fictifs.

◆◆ **Projet Palmier à huile ;**

◆◆ **Etc.**

Dans les coulisses de l'enquête

Pour la petite histoire, depuis 1992 avec la loi sur les COOP /GIC, la création des GIC s'était accéléré jusqu'à la fin des années 90. On n'entendait presque plus parler des GIC, jusqu'à l'avènement de leurs subventions en 2006 qui a déclenché une nouvelle ruée vers les GIC. Les GIC sont devenus la clef, le mot de passe pour toucher au jackpot au MINADER. Tout le monde parle et crée son GIC. Pour ceux qui ne le savent pas, on leur souffle à l'oreille.

Que n'avons-nous pas entendu dans les coulisses de l'enquête ?

Tenez !

« Aidez moi à créer mon GIC. Mon oncle m'a demandé d'aller créer mon GIC et de venir le voir pour toucher aux subventions »

Un paysan

« Parler des GICs ici au ministère, vous toucher du doigt le cœur de la corruption et des détournements »

Un cadre du MINADER

« A partir du MINADER à Yaoundé, on oriente tout et instruction est donnée aux responsables régionaux de penser à tel ou tel individu ou personnalité. Même chose par la suite au niveau de la province si

bien qu'au niveau des départements le nombre de bénéficiaires sans parapluie (soutien) se réduit à la portion congrue. S'il reste un ou deux GICs on les laisse à la latitude du chef de poste agricole »

Un cadre Technique du MINADER

« Il faut être prudent pour parler des GIC parce que quelqu'un peut perdre sa tête là-dedans »

Un chef de poste agricole à qui on pose la question

« Une partie de l'argent a été utilisée pour couvrir les frais de cérémonie d'attribution des subventions » **Phrase consacrée des délégués départementaux** pour justifier la diminution des subventions. En fait, à quelques exceptions près, tous les GIC bénéficiaires laissent entre 30 à 80 000 FCFA prétendus couvrir les frais de cérémonie ou du responsable.

« Certains GIC qui ont reçu la subvention en 2007 figure sur la liste de 2008 mais déclarent n'avoir rien reçu. Ce qui laisse imaginer qu'on a utilisé leur nom et adresse pour encaisser la subvention. »

« Il faut tout revoir dans ce Ministère pour que les choses marchent. Dans tous les projets PPTE, on parle de la politique de l'ascenseur. Vous êtes nommé, il faut retourner l'ascenseur »

Un cadre MINADER

« Dans la liste des bénéficiaires, figurent des GICs dont le siège se trouve dans les quartiers populaires de Douala et Yaoundé : New bell, à Douala et Nkolndongo à Yaoundé. Allez donc montrer où et comment on peut avoir deux hectares de maïs dans ces quartiers »

« Quand un parlementaire en passant par la haute hiérarchie apporte les GIC qu'il faut subventionner, que faire ? »

Un cadre MINADER

« Pour signer, on te montre ton nom et l'emplacement où tu dois signer. Tu ne vois jamais le montant. Comme c'est de l'argent gratuit, on prend ce qu'on nous donne »

Un délégué GIC

« 20% au plus des fonds de ce programme alloués aux supposés producteurs servent à la production du maïs. Ils sont nombreux, les GICS créés par des fonctionnaires pour capter les appuis du programme maïs ».

« J'ai vu des délégués de GIC, une fois la cérémonie de distribution des subventions terminée, prendre directement le bus pour aller rendre compte à Yaoundé et toucher leurs pourcentage. »

Un cadre Provinciale MINADER

« C'est vous qui finissez l'argent en ville et vous nous dérangez pour rien. Ne nous apportez pas l'épervier ici » **Un paysan** qui parle de l'épervier faisant allusion à l'opération de chasse aux détourneurs de fonds.

« Vous ne changerez rien. Le système est bien huilé et à tous les niveaux. Depuis qu'on parle de policiers et gendarmes, qu'est ce qui a changé ? »

Un paysan

« Si vous voulez savoir où est allé l'argent des subventions maïs, Il est allé partout sauf dans les champs. J'en connais qui l'ont utilisé pour acheter le « benskin » parlant de moto taxi en langage local. D'autres ont construit leur maison. Le pire c'est que certains ont tout simplement quitté le village dès qu'ils ont eu cette somme »

Un leader paysan.

QUE FAIT L'EPERVIER SUR
LE MINADER ?



C'EST PEUT-ETRE L'OPERATION "EPERVIER".

Le clientélisme

Etude de cas

La gestion des 60 tracteurs indiens

Chapitre 2

En Avril 2006, au bout de deux années de pourparlers avec le Ministère des relations extérieures (MINREX), le Gouvernement indien avait fait don de 60 tracteurs SOLANIKA au gouvernement camerounais pour dynamiser son agriculture.

Dans l'arrangement, ces tracteurs devaient être testés aux conditions agro écologiques du Cameroun et au cas où ceux-ci étaient performants pour l'agriculture Camerounaise, l'entreprise indienne installerait une chaîne de montage de la marque desdits tracteurs au Cameroun.

Comme on peut le comprendre, les 60 tracteurs ont été mis à la disposition du MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) qui se devait de conduire les tests et faire un rapport circonstancié.

Les tracteurs étant mis à la disposition du Cameroun au sortir d'usine en Inde, il revenait à la partie camerounaise - dont au MINADER de supporter les charges liées au transport et autres formalités douanières.

Aussi, celui-ci décida de ce que tout acquéreur d'un des tracteurs devait participer à concurrence de 2,5 millions de francs CFA par tracteur aux différentes charges.

Deux ans et demi après, on est en droit de se le demander :

40



Que sont devenus les 60 tracteurs ?

Qu'en est-il des tests d'adaptabilité ?

Deux questions qui trahissent à souhait l'ampleur du clientélisme dont souffrent le MINADER et l'agriculture camerounaise toute entière.

Pour la petite histoire, il nous aura fallu six mois pour entrer en possession de la liste des bénéficiaires des tracteurs ; liste que personne de ceux supposés la détenir n'osait la donner quoique tout le monde la reconnaissait brûlante (brillante preuve de transparence du Minader).

Une fois entrés en possession de la liste, il nous aura fallu neuf autres mois pour traquer et filmer les tracteurs là où ils se trouvent sur

l'étendue du territoire ;

Quinze mois au total pour trouver les éléments de réponse à ces deux questions.

Tenez !

Que sont devenus les 60 tracteurs ? Le tableau ci-dessous, indique comment le MINADER a réparti les 60 tracteurs et l'état dans lequel nous les avons retrouvés sur « le terrain ».

Tableau de repartition et état des tracteurs					
Bénéficiaires	Nombre	Pourcentage	Tracteurs non utilisés et Garés	% Tracteurs non utilisés	Participation payée
Ministres & Assimilés	32	53 %	28	87,5 %	5
Hauts cadres de l'administration	11	18 %	09	82 %	00
Hauts cadres de l'armée	03	5 %	02	67 %	01
Projet : Wassandé Nlobesse CENEEMA	06	9 %	03	50 %	00
Députés	03	5 %	01	34 %	00
GIC	05	8 %	02	40 %	05
TOTAL	60	100 %	45	75 %	11

Impossible de trouver en cette répartition une quelconque objectivité, voire une logique dans la perspective d'un test d'adaptabilité auquel les tracteurs étaient voués.

- ◆◆ 53 % de tracteurs aux ministres parmi lesquels 60 % n'ont aucun champ ;
- ◆◆ 87,5 % de tracteurs garés voire bâchés dans les résidences de

ces autorités depuis deux ans et demi ;

- ◆◆ Quatre tracteurs disparus et sans traces dont les deux destinés aux jeunes agriculteurs de Nlobessé ;
- ◆◆ Deux tracteurs encore garés au CEENEMA, dont celui de l'association des femmes ingénieurs. Lesquelles femmes ne savent plus quoi en faire et se proposent de le vendre... à combien ?... à qui ?



Tracteur de son excellence sous bache depuis 2 ans





Des tracteurs garés dans les résidences privées des excellences et qui n'ont pas servis depuis 2 ans



Qu'en est-il du test d'adaptabilité de ces tracteurs ?

Il est évident que le test de fiabilité de ces tracteurs n'a jamais été la priorité du MINADER. Quoique les délégués provinciaux aient été instruits, dans le cadre de leurs rapports annuels 2007 d'apprécier les tracteurs dont les bénéficiaires sont dans leurs régions administratives. Quelques extraits des rapports :

Pour le délégué de la province de l'Est : « Dans le haut Nyon madame XY (Député) était hors de la province au passage de la mission. Mais selon certaines sources, le tracteur serait là mais inactif faute de conducteur qualifié. Dans le Lom et Djerem, le bénéficiaire XY (TPG à Yaoundé) réside à yaoundé. La mission n'a reçu aucune information faute d'interlocuteur. »

Pour le délégué du Sud Ouest : « Nous n'avons aucune idée des deux tracteurs qui ont été donné à Mr XY (Ministre) et Monsieur XY (Député). Nous souhaiterions avoir une lettre officielle nous autorisant à suivre ces tracteurs »

D'après le délégué du Centre : « La province n'a aucune information officielle concernant les bénéficiaires et par conséquent ne peut répondre des réalisations et performances de ces tracteurs »

Le délégué du Littoral dit ceci : « Parmi les trois tracteurs agricoles subventionnés par le MINADER et affectés dans le littoral, seul celui de l'union des GIC UGAFER de Melong a été recensé et suivi »

Tout le monde le dit, le MINADER en premier que la mécanisation est la voie du salut de notre agriculture. Voilà donc une occasion en or pour envisager ladite mécanisation qui tombe entre les mains du ministère le plus indiqué et qu'on perd sur l'hôtel du clientélisme.

L'exception qui confirme la règle : les tracteurs de Wassandé en activité



La navigation à vue

Etude de cas

Le plan d'urgence face à la crise de la faim & les initiatives du Mincommerce

Où en est-on avec le plan d'urgence concocté par le MINADER pour faire face à la crise alimentaire qu'a connu le Cameroun en février dernier ? Conçu et présenté à grand coup de publicité, Il ne verra jamais le jour, pour avoir été conçu avec les germes qui devait le tuer.

Tenez ! Un plan d'urgence faussement ambitieux sur plusieurs plans :

■ Sur le plan financier

500 milliards de FCFA comme coût de réalisation, pour un ministère donc le budget annuel ne dépasse guère les 40 milliards ;

■ Sur le plan de la vision

Une crise alimentaire qui concerne les produits de premières nécessité et voilà qu'on veut accroître la production de caoutchouc, de coton, cacao et autres ;

■ Sur le plan agronomique

Vouloir augmenter de 20% en deux ans la production d'huile de palme c'est oublier qu'il faut cinq ans pour transformer une noix pré germée en régime de noix de palme ;

■ Sur le plan naturel

Plan d'urgence ? On voudrait bien croire. L'urgence en agriculture, ça n'existe pas. La production agricole répond à un calendrier agricole qui lui correspond au cycle des saisons qui elles sont immuables. A moins de

pouvoir bombardier les nuages pour faire tomber les pluies en contre saison. L'agriculture est spécifique. On ne peut faire un ajustement spontané entre l'offre et la demande ;

■ Sur le plan de la gestion

Pour qui connaît le MINADER dans ses capacités de gestion et de conduite des programmes, il faut être un revenant pour croire à la bonne réalisation d'un plan, fut-il d'urgence.

■ Sur le plan de la politique

On prétend accorder une importance particulière à l'insertion des jeunes dans l'agriculture. Ce n'est pas nouveau, et l'expérience de Wassandé (dans la Vina) et de Lobesse (dans le Dja et Lobo) est désastreuse. Quinze jeunes dans chacun des deux sites depuis deux et demi sans aucun paquage et sans aucun résultat de nature à attirer d'autre jeunes.



Stockage de riz importé dans un magasin témoin du MINCOMMERCE
Marché Central, Yaoundé

Adéfaut d'une réaction forte du MINADER pour faire face à la crise alimentaire, voilà que le MINCOMMERCE s'y mêle. Le Ministère du Commerce, a lui seul et à travers ses initiatives (surtout celles prises depuis les émeutes de la faim du mois de février), constitue un véritable danger pour l'agriculture camerounaise.

Dans l'intervalle, le Mincommerce a eu plus d'une trentaine de rencontres avec les opérateurs économiques de la filière alimentaire pour négocier des conditions d'importations massives et d'envahissement des marchés locaux par les produits alimentaires extra terroirs.

◆◆ Aucune rencontre avec les producteurs de quelque filière que ce soit.

◆◆ Aucune rencontre avec les éleveurs de quelque production animale que ce soit.

Par contre,

◆◆ Des caravanes itinérantes pour porter les produits importés aux fins fonds des villages ;

◆◆ Des magasins témoins pour imposer les produits importés sur les marchés ;

◆◆ Des marchés promotionnels pour vulgariser les produits importés ;

Bref, tout ce qu'il faut pour affaiblir la production locale.



Les ventes promotionnelles du MINCOMMERCE : En haut à gauche, riz importé, tomate importé, huile importé, lait importé, spaghetti importé et sucre importé. En haut à droite, produits locaux présentés dans un piteux état. En bas, pourquoi tout un bataillon e policiers pour garder le marché.



Préambule **03**

Avant-propos **05**

La crise du maïs

A. Quelle est la situation ?

I.	Les signes qui ne trompent pas	07
II.	L'importance du maïs	08
III.	Qui sont les consommateurs de maïs ?	09
IV.	Quelle est la Demande en maïs ?	10
V.	Qui sont les producteurs de maïs ?	11
VI.	Quelle est l'offre en maïs ?	13
VII.	Le déficit de production	14
VIII.	Les raisons de la crise	15
IX.	Les conséquences de la crise	16

B. Que faire ? Voici les propositions de solution

X.	Dix considérations pour comprendre	18
XI.	Solutions proposées	22
XII.	Bon à savoir	27

45

Les malheurs de l'agriculture camerounaise

C. Afin que ça change. C'est grave !

I.	Détournement / Corruption	31
	• <u>Etude de cas</u> : Programme National d'Appui à la filière Maïs (PNAFM)	31
	• Où sont allés ces milliards ? Qui sont ces GIC ?	32
	• A qui la faute ? Que faire ? A qui le tour ? Dans les coulisses de l'enquête	37
II.	Le Clientélisme	40
	• <u>Etude de cas</u> : La gestion des 60 tracteurs indiens	40
	• Que sont devenus les 60 tracteurs ?	41
	• Qu'en est-il des test d'adaptabilité ?	42
III.	La Navigation à vue	43
	• <u>Etude de cas</u> : Le plan d'urgence face à la crise de la faim et les initiatives du MINCOMMERCE	43

Lexique **46**

Sigles / Abréviations

IPAVIC	: Inter Profession Avicole du Cameroun.
IRAD	: Institut de Recherche Agricole pour le Développement.
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
MINREST	: Ministère de la Recherche Scientifique et Technique.
CENEEMA	: Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme agricole.
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.
ACDIC	: Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs.
PNAFM	: Programme National d'Appui à la Filière Maïs.
CUMIA	: Coopérative d'Utilisation du Matériel et Intrants Agricole.
CPM	: Centre de promotion de la maïsiculture.
AGRISTAT	: Statistiques agricoles
Silos	: Réservoir de conservation des céréales
Gritz	: Maïs égrainés moulus
Biocarburant	: Carburant biologique
Cheptel	: Ensemble de troupeau
Désherbage	: C'est l'action de détruire les mauvaises herbes.
Sarcobuttage	: C'est une opération qui consiste à débarrasser un champ de ses mauvaises herbes et à ramener, par la suite, la terre vers la ligne des pieds des plants.
Intrants agricole	: C'est l'ensemble de tous les facteurs qui entrent dans la production d'une culture.
Interprofession maïscole	: Association des producteurs de maïs
Séquences	: C'est une graine ou autre partie d'une plante qui après semis, lève et donne une plante adulte.
Engrais	: Produits pouvant être organiques ou chimiques qu'on apporte au sol en vue d'améliorer la fertilité du sol mais aussi sa structure.
Urée	: C'est un engrais chimique qui approvisionne le sol en azote.
Fientes	: Excréments de volailles pouvant servir d'engrais organique en agriculture.
Labour	: C'est une opération qui consiste à creuser très profondément le sol, à retourner la terre afin d'ameublir le sol mais aussi d'enfouir les débris végétaux ou animaux dans le sol.
Sémis	: C'est l'action de mettre des semences de culture en terre.
Maïsiculture	: C'est un ensemble d'opérations qui permettent de cultiver le maïs.
Tracteur	: C'est un engin automobile qui remorque les machines agricoles et à partir duquel on peut actionner les mécanismes de ces machines.
Semoir	: C'est une machine qui sert à semer les graines.
Epanneur	: C'est un pulvérisateur employé pour épandre les engrais.
Remorque	: C'est l'engin non motorisé que l'on assemble au tracteur.
Girobroyeur	: C'est une machine agricole utilisée pour hacher les herbes.

éclat
d'Afrique
le meilleur de nos campagnes

Tous les mois, les visages
d'une Afrique fière et décomplexée

éclat
d'Afrique
le meilleur de nos campagnes

Agnès KOA
Une paysanne
"miliardaïre"

ENQUÊTE
Que mangent les
expatriés au Cameroun

Solange NANA
Top Model Banana

éclat
d'Afrique
le meilleur de nos campagnes

Philippe SOKOUDJOU
Le roi rebelle

Niger
Mori Aminata :
le mariage fait le bonheur

Spécial
Spécial Fira 2008

La Belle Guinéenne

éclat
d'Afrique
le meilleur de nos campagnes

**L'AFRIQUE A-T-ELLE
VRAIMENT FAIM ?**

CUISINE
Légumes au maïs

CINEMA
Ecrans Noirs 2008

DAKAR
Rêves de Stars

éclat
d'Afrique
le meilleur de nos campagnes

Jean Pierre IMELE
Roi du bio d'Afrique

Centrafrique
Recif dans
voyage

Burkina Faso
La maîtresse à
Kozé

Cameroun
Le coureur des
femmes

éclat
d'Afrique
le meilleur de nos campagnes

Marguerite NGAH
LA FEMME AUX "BILLETS VERTS"

La guerre du riz

5 jours chez Jos

Jamais sans ma femme

éclat
d'Afrique
le meilleur de nos campagnes

Christian de la BRETESCHE
Un prêtre
"show"

LÉDEA OUED
LA LÉGENDE BURKINABÈSE

Il faut goûter
Le "Thiep bou Yap"
sénégalais

**LE MEILLEUR
DE NOS CAMPAGNES**



abonnement

(237) 22 20 73 37
eclatdafrique@gmail.com

FBMG WORKS



ACDIC

Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs

Située à la rue Ceper, face Lions Club

B.P. 30 989 Yaoundé - Cameroun - Tél. / Fax : (237) 22 20 73 37

E-mail : acdic@acdic.net / www.acdic.net